

RAPPORT

CONSULTATION AUPRÈS D'ORGANISMES DE MINORITÉS VISIBLES

6 et 7 MARS 2002
CALGARY (ALBERTA)

Préparé par le *Calgary Multicultural Centre*

INTRODUCTION

On accueille les participants au *Calgary Multicultural Centre* (centre multiculturel de Calgary) et on présente l'animateur, M. Frank Johnston. M. Johnston donne un aperçu du déroulement des deux soirées et définit les trois principaux objectifs de la séance, à savoir :

- *Information* : informer les participants au sujet de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) et du Groupe de référence national des minorités visibles (GRNMV)
- *Participation* : donner l'occasion aux participants de commenter l'ISBC et le GRNMV
- *Discussion* : explorer des possibilités de créer un réseau national d'associations de minorités visibles.

APERÇU DE L'INITIATIVE SUR LE SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE (ISBC)

Présenté par : Martha Parker, Groupe directeur du secteur bénévole, ISBC
et directrice générale, *Volunteer Calgary*

Le secteur bénévole et communautaire est un élément essentiel de la vie canadienne; il réunit 8 millions de personnes qui apportent une importante contribution à l'économie du pays. Données importantes sur le secteur :

- représente plus de 180 000 œuvres de bienfaisance et organismes à but non lucratif;
- emploie 1,3 million de personnes;
- fait appel à 7,5 millions de bénévoles;
- génère des revenus annuels de 90 milliards de dollars;
- affiche un actif de plus de 109 milliards de dollars.

L'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire est le fruit d'une collaboration entre le secteur bénévole et le gouvernement fédéral, qui voulaient renforcer les moyens d'action du secteur bénévole et mettre en lumière son rôle, qui est tout aussi important que ceux des secteurs privé et public. Du côté gouvernemental, l'ISBC est exécutée par un groupe de référence ministériel et du côté du secteur bénévole, on a mis sur pied un comité directeur supérieur. Les travaux relatifs à l'ISBC sont menés dans le cadre de sept tables conjointes, chacune s'intéressant à un sujet prioritaire. Ces tables conjointes sont formées de plus de 125 représentants du secteur bénévole et communautaire et de divers ministères du gouvernement fédéral.

APERÇU DU GROUPE DE RÉFÉRENCE NATIONAL DES MINORITÉS VISIBLES (GRNMV)

Présenté par : Franklin Harvey, conseiller, Groupe de référence national des minorités visibles
Fred Pryce, National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada
Sandy Onyalo, National Dialogue Committee of African Canadians

En mai 2001, les représentants de l'ISBC, du gouvernement fédéral et de dix groupes nationaux représentant les minorités visibles se sont réunis pour étudier les préoccupations que soulevait l'exclusion des organismes de minorités visibles du processus de l'ISBC. Les membres des organisations représentées à cette réunion ont formé le Groupe de référence national des minorités visibles. Les participants confirment qu'on a fait de nombreuses études sur les minorités visibles, mais que très peu de mesures de suivi ont été prises. On ajoute que les minorités visibles veulent être représentées au sein des diverses structures créées dans le cadre de l'ISBC. Un groupe de travail réduit a été créé à Ottawa pour proposer des mesures de suivi.

Le GRNMV cherche à obtenir une aide financière dans le cadre du programme Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles, pour renforcer la capacité des groupes représentant les minorités visibles. En outre, le groupe de travail s'est réuni à de nombreuses reprises pour maintenir la communication avec le GRNMV, favoriser la participation des minorités visibles partout au Canada et les sensibiliser afin d'accroître leur participation aux consultations locales.

SOMMAIRE DES DISCUSSIONS – PREMIÈRE SÉANCE

Au cours de la première séance, on examine deux grands thèmes : la mesure dans laquelle les consultations communautaires mènent à la concrétisation de projets, et les préoccupations relatives à un possible dédoublement des efforts d'autres groupes. Les principales questions et observations, ainsi que les réponses des représentants de l'ISBC, sont présentées ci-après.

Un trop grand nombre de groupes semblent faire la même chose, p. ex., le Groupe de référence national des minorités visibles, le Conseil des minorités visibles

Le GRNMV reconnaît qu'il doit recruter davantage de membres provenant de groupes de minorités visibles de toutes les régions du Canada. L'objectif du Groupe consiste à établir un cadre pour faciliter le réseautage entre les groupes qui ont des intérêts communs. À cet égard, on propose l'établissement d'un répertoire national. Le GRNMV n'est toutefois qu'un des organes représentant les groupes ethnoculturels. Il cherche à favoriser la collaboration entre les groupes et non la concurrence.

Il est très difficile de cerner les groupes ethnoculturels à Calgary. Comment peut-on y arriver à l'échelle nationale? D'où proviendront les fonds nécessaires?

Le GRNMV consulte la Table conjointe GI-TI pour obtenir ses conseils sur l'établissement d'un répertoire et d'une base de données nationaux qui seront affichés sur le site Web. Comme il y a sans cesse des organismes qui sont créés et d'autres qui sont dissouts, le répertoire offre l'avantage de fournir une source centrale de renseignements. Le répertoire constituera également une vitrine nationale pour les groupes des minorités visibles. Il faut informer ces groupes des occasions qu'ils ont de

participer à des projets du secteur bénévole et communautaire et s'assurer qu'ils sont représentés au sein de ce secteur.

Il y a un grand nombre de discussions et de rapports, mais où est le financement? Pourquoi parlons-nous toujours des mêmes choses?

Le GRNMV comprend qu'on ressent de la frustration au sujet de la consultation en cours, mais il a besoin de renseignements concrets avant de pouvoir prendre des mesures. La concrétisation des idées est un objectif important du Groupe et celui-ci doit rendre compte de ces activités aux groupes des minorités visibles.

SOMMAIRE DES DISCUSSIONS – DEUXIÈME SÉANCE

Comme il y avait un grand nombre de nouveaux participants à la deuxième séance, on résume d'abord l'exposé fait la veille au sujet de l'ISBC et du Groupe de référence national des minorités visibles. On demande aux participants de réfléchir aux deux questions suivantes :

- a) Quel message souhaitez-vous transmettre au Groupe de référence national des minorités visibles?
- b) Que devez-vous savoir à propos de l'ISBC et du GRNMV?

Au cours de cette séance, le débat porte surtout sur les trois grandes questions suivantes :

- a) ce que peuvent faire les minorités visibles pour éviter d'être marginalisées et pour être représentées au sein des organes décisionnels;
- b) préoccupations au sujet de l'avenir du GRNMV une fois l'ISBC terminée;
- c) possibilités de poursuite du dialogue et de réseautage.

Les principales questions et observations, ainsi que les réponses des représentants de l'ISBC sont présentées ci-après.

Pour la première fois en 30 ans, on aborde la question de la spécificité ethnique en Alberta. Il existe de nombreux groupes et de nombreuses activités en Ontario, mais les autres régions ne font rien. Il faut corriger cette lacune dans les plus brefs délais. Nous devons nous impliquer. Il ne faut pas réagir après tout le monde.

Quel est le lien entre les objectifs du GRNMV et ceux d'autres organisations canadiennes? Il faut assurer une certaine cohérence étant donné que l'ISBC prendra fin.

Le GRNMV veut poursuivre l'établissement de sa coalition, qui compte entre 25 et 30 groupes, et être mieux représenté partout au Canada. Les deux principaux objectifs sont les suivants : transmettre le message et améliorer la représentation. L'élaboration d'un répertoire/d'une base de données sur les groupes des minorités visibles facilitera la collaboration entre les groupes.

Quels sont, entre autres, les projets auxquels les minorités visibles peuvent participer? Quelles sont les possibilités qui s'offrent à elles?

Les groupes des minorités visibles doivent participer aux projets en cours dans le secteur bénévole et communautaire, ainsi qu'aux projets prévus, par exemple :

- a) programme Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles – des fonds sont versés dans le cadre de ce programme pour favoriser la

- participation à la formulation des politiques des ministères du gouvernement fédéral;
- b) une grande maison de sondage procède actuellement à une étude auprès des organismes bénévoles du pays;
 - c) Initiative canadienne sur le bénévolat – cette initiative, exécutée par la Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat, inclut précisément les minorités visibles et prévoit l'examen de réseaux communautaires de bénévoles;
 - d) la Table conjointe sur la sensibilisation mène une campagne de sensibilisation visant à identifier les organisations et les réseaux régionaux;
 - e) la Table conjointe sur les moyens d'action organise des stages au sein du gouvernement fédéral et offre la possibilité à des fonctionnaires fédéraux de faire un stage dans le secteur sans but lucratif;
 - f) la Table conjointe sur la gestion de l'information et les technologies de l'information s'intéresse à trois grandes priorités : la formation, la fourniture de logiciels et la création de bases de données et de sites Web. Le GRNMV a demandé l'aide de la Table conjointe pour la conception du site Web des minorités visibles.

Nous sommes constamment marginalisés. Comment pouvons-nous nous faire entendre?

Le GRNMV n'existe que depuis un an, mais il est déjà représenté au sein du Comité directeur de l'ISBC et joue un rôle de premier plan. Le Conseil national des minorités visibles de la fonction publique fédérale est maintenant reconnu par les hautes instances du gouvernement fédéral. Ce conseil a pour mandat d'établir des partenariats avec des organismes de minorités visibles à l'extérieur de la fonction publique. De nombreux représentants des échelons supérieurs du gouvernement s'intéressent vivement aux préoccupations des minorités visibles.